

# NOUS PRENONS NOS RESPONSABILITÉS ET VOUS ?

La CAPEB appelle depuis plusieurs mois maintenant à :

- **Simplifier la qualification RGE et son accès** pour les entreprises artisanales afin de pouvoir faciliter le travail des TPE du bâtiment sur le marché de la rénovation énergétique et donc massifier les travaux dans un contexte de recul sensible du marché ;
- **Simplifier les parcours de rénovation** pour les particuliers et les professionnels dans le cadre de MaPrimeRénov aujourd'hui beaucoup trop complexes ;
- **Faciliter le travail en commun des entreprises artisanales** grâce au groupement momentané d'entreprises pour répondre aux demandes de rénovations et d'adaptation des logements ;
- **Renforcer la lutte contre la fraude aux aides à la rénovation** et à l'adaptation des logements qui coûte plusieurs centaines de millions d'euros à l'Etat et sont bien souvent le fait de sociétés commerciales peu scrupuleuses dont le seul but est de capter les aides.

Objectifs : l'interdiction de la sous-traitance en cascade au-delà de 2 rangs pour les marchés aidés, l'interdiction pour une entreprise non-RGE de pouvoir sous-traiter un marché aidé et une meilleure transmission d'informations entre organismes en charge des contrôles via une base de données commune.

Retrouvez nos propositions  
sur [capeb.fr](http://capeb.fr)



# NOUS PRENONS NOS RESPONSABILITÉS ET VOUS ?

**La CAPEB appelle à un nouveau projet de budget 2025 responsable qui respecte les TPE du bâtiment et porte les propositions suivantes.**

- **Réaliser des économies budgétaires qui respectent les entreprises artisanales du bâtiment**

--> Réserver le soutien à l'embauche d'apprentis aux seules entreprises de moins de 50 salariés qui en ont le plus l'utilité permettrait de réaliser plus d'1,5 milliard d'euros d'économies ;

--> Lutter plus efficacement contre la fraude aux travaux aidés, en encadrant la sous-traitance en cascade, en moralisant la commercialisation incontrôlée et peu scrupuleuse des aides, en se dotant d'outils de contrôle efficaces, permettrait de réduire sensiblement les fraudes estimées à plusieurs centaines de millions d'euros par an ;

--> Transformer le régime de la micro-entreprise pour en faire une réelle étape vers l'entreprise individuelle classique pour assurer une vraie protection sociale des chefs d'entreprise favoriserait, par voie de conséquence, les rentrées sociales et fiscales pour l'Etat ;

- **Maintenir l'ambition de rénovation énergétique des logements financièrement accessible**

--> Maintenir le budget de MaPrimeRénov pour soutenir l'activité et la dynamique de rénovation énergétique des bâtiments ;

--> Stabiliser la fiscalité sur les équipements de chauffage à très haute performance énergétique afin d'encourager le renouvellement accessible des équipements et l'efficacité énergétique des logements ;

--> Exonérer temporairement les donations jusqu'à 100 000 euros pour la construction ou la rénovation énergétique du logement principal ;

- **Faciliter l'activité des entreprises artisanales et protéger l'attractivité du secteur du bâtiment**

--> Sanctuariser le revenu des apprentis du bâtiment afin d'attirer toujours autant de jeunes dans le secteur ;

--> Clarifier la taxe sur les véhicules de tourisme à des fins économiques en excluant les camionnettes à usage mixte qui transportent des employés et des marchandises pour les chantiers ;

--> Supprimer les CERFA pour l'application des taux réduits de TVA à 5,5% sur la rénovation énergétique et à 10% sur la rénovation des logements de plus de deux ans pour alléger des charges administratives qui pèsent sur les particuliers et les TPE.

Retrouvez nos propositions  
sur [capeb.fr](https://capeb.fr)

